

25

Commission permanente

Séance du 16 septembre 2024



Rapporteur : Mme LARUE

49704

21 - Enseignement 2nd degré

Animations et ateliers numériques pour les collégien.nes breillien.nes - Conventionnement avec des porteurs de projets pour l'année scolaire 2024- 2025

Le lundi 16 septembre 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. LENFANT), Mme MERCIER (pouvoir donné à M. HOUILLOT), Mme MESTRIES (pouvoir donné à M. COULOMBEL)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 15h39.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 29 septembre 2016 relative au plan numérique éducatif départemental ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 12 juin 2023 relative à la mise en œuvre d'ateliers numériques éducatifs dans les collèges breilliens ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 21 mars 2024 relative à l'adoption du budget primitif ;

Expose :

Le plan numérique éducatif départemental voté en septembre 2016 comprend un axe visant à développer la culture numérique des collégien.nes. Le numérique étant omniprésent dans notre vie, il est essentiel de permettre aux jeunes breilliens.nes de devenir des citoyen.nes éclairé.es.

Dans le cadre de sa politique éducative, le Département d'Ille-et-Vilaine soutient depuis 2017 des structures pour l'organisation d'ateliers numériques nomades visant à sensibiliser les élèves à la fabrication numérique, à l'utilisation responsable des outils et des réseaux numériques et à l'information sur les métiers du numérique.

Dans la continuité du précédent appel à projets publié en janvier 2020 et ayant permis le conventionnement avec plusieurs acteurs locaux souhaitant porter la question du numérique éducatif dans les collèges breilliens, un nouvel appel à projets a été publié en janvier 2023 pour des interventions sur deux années scolaires avec les thématiques suivantes :

- sobriété numérique et éco-citoyenneté,
- éducation aux médias et à l'information en ligne,
- nouveaux outils didactiques numériques,
- arts, culture et numérique,
- monde professionnel et numérique,
- numérique et santé.

Autour de ces thématiques, ce sont 22 établissements, tous niveaux d'enseignement confondus, qui ont pu bénéficier d'ateliers sur l'année scolaire 2023-2024.

Pour l'année scolaire 2024-2025, les conventions de partenariat avec les structures retenues sont proposées en annexe.

My Human Kit

L'association My Human Kit permet de révéler, valoriser et partager les capacités des personnes (Handicapowerment) à travers la fabrication collective d'objets qui améliorent la vie des personnes concernées par le handicap. Le projet "éducation, handicap et numérique" proposé par l'association vise à sensibiliser aux handicaps via la mise en place d'ateliers numériques partagés entre jeunes en situation de handicap ou non.

Les ateliers numériques mis en place remplissent trois rôles : la sociabilisation des différents publics, le développement d'aides techniques aux handicaps et la sensibilisation aux problématiques liées aux handicaps, via l'initiation à la fabrication numérique (impression et modélisation 3D, électronique et programmation, machine à commande numérique).

My Human Kit portera deux projets dans deux collèges, conjointement avec les équipes départementales et les équipes éducatives des établissements.

L'association sollicite une subvention de 23 000 euros pour mener à bien ces projets.

3 Hit Combo

L'association a pour objet de développer les savoirs et les pratiques associés aux médias ludiques dans les champs de la culture, de l'expression artistique, de l'e-sport et de l'éducation. Elle doit favoriser la pratique, la diffusion, la médiation et la création dans le champ des jeux vidéo de manière originale et innovante. L'action de l'association s'organise autour de trois axes : diffusion,

médiation, création. L'association produit un ensemble d'activités à l'année et organise le festival de jeu vidéo Stunfest depuis 2005, ainsi que les rencontres professionnelles ADDON depuis 2016 en coproduction avec l'association Atlangames.

3 Hit Combo propose aux collégien.nes un cycle de 3 actions :

- Classe de découverte autour du jeu vidéo (reproductible 10 fois par année scolaire) ;
- Cycle de rencontres avec des professionnel.les du jeu vidéo (reproductible 2 fois par année scolaire) ;
- Création de mini-jeux électroniques, en partenariat avec la Bricool.

L'association sollicite une subvention de 12 517 euros pour mener à bien ces actions.

La Fresque du numérique

L'atelier Fresque du numérique porté par l'association du même nom propose un atelier ludique et collaboratif, avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du climat, pour sensibiliser aux enjeux environnementaux du numérique. Ce dernier est basé sur des données fiables ; issues notamment de rapports de l'ADEME, du collectif Green IT, d'EcoInfo CNRS et du Shift Project, références en la matière.

La Fresque du numérique propose de sensibiliser 17 classes aux enjeux du numérique et de former 12 à 24 personnes (élèves et équipes éducatives) pour faire vivre la thématique dans les établissements.

L'association sollicite une subvention de 5 600 euros pour mener à bien ces actions de sensibilisation et de formation.

Electroni[k]

Depuis 2001, l'association Electroni[k] s'engage au quotidien pour le développement des cultures numériques et des pratiques artistiques hybrides et innovantes.

Le projet porté par Electroni[k] vise à renforcer l'accès aux droits culturels et numériques des collégien·nes breillien·nes et à développer les usages des technologies numériques dans un rapport critique et émancipateur via une approche artistique. Les outils numériques étant à la fois motifs d'exclusion et d'intégration, penser leur médiation à l'aune des droits culturels peut aider à imaginer différemment le développement de ces outils et de leurs usages.

Electroni[k] propose un parcours d'ateliers en 5 sections :

- création sonore,
- musique électronique,
- intelligence artificielle,
- histoires interactives,
- réalité augmentée.

L'association sollicite une subvention de 11 628 euros pour ces cycles d'ateliers numériques éducatifs.

La Cité des Télécoms

La Cité des Télécoms s'implique dans l'éducation au numérique vis-à-vis de différents publics et notamment les élèves de collège, à travers la connaissance et la maîtrise des outils numériques et de leurs usages. La Cité des Télécoms a développé une expertise en matière d'animations délocalisées avec Les Ateliers itinérants initiés en 2016. Un véhicule équipé de matériel numérique permet de proposer aux établissements scolaires bretons des animations in situ.

La Cité des Télécoms propose de mettre en œuvre 12 journées d'animations avec 6 ateliers différents :

- programmation de robots,
- sensibilisation au numérique responsable,
- initiation à la modélisation 3D,
- expérimentations sur la voix,
- programmation smartphone,

- ateliers pédagogiques en lien avec les infox et les biais cognitifs.

L'association sollicite une subvention de 7 800 euros pour réaliser ces animations.

Liberté Couleurs

Depuis 1999, Liberté Couleurs intervient dans le domaine de la prévention des conduites et comportements à risque chez les jeunes en Bretagne avec plusieurs objectifs :

- Aider à la conception et à la mise en œuvre de projets de prévention relatifs à la santé et aux conduites à risque.
- Développer des savoir-faire permettant d'intervenir auprès des structures accueillant des jeunes ou lors d'événements publics autour des problématiques liées à la santé, aux conduites à risque chez les jeunes, au vivre ensemble.
- Créer et réaliser des supports d'information et de prévention.

Liberté Couleurs propose d'aborder les usages numériques des collégien.nes et leurs conséquences potentiellement nocives aux relations sociales et au développement personnel. L'association propose ainsi un projet en immersion dans deux établissements autour de 4 axes déclinés en plusieurs actions :

- Des actions spécifiques durant le parcours scolaire des élèves (actions pour les classes de 6^{ème} et 4^{ème}) ;
- Des actions de sensibilisation en direction des équipes éducatives ;
- Des actions permettant d'associer les parents d'élèves ;
- La création d'une outillhèque spécialisée sur la thématique à destination des équipes éducatives.

L'association sollicite une subvention de 14 000 euros pour mener à bien 3 projets en immersion au sein des établissements.

Décide :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 74 545 euros au profit des bénéficiaires détaillés en annexe 1 ;
- d'approuver les termes des conventions à conclure entre le Département d'Ille-et-Vilaine et chaque bénéficiaire : My Human Kit, 3 Hit Combo, La Fresque du numérique, Electroni[k], La Cité des Télécoms et Liberté Couleurs, relatives à la mise en œuvre d'animations et d'ateliers numériques éducatifs dans les collèges breilliens, jointes en annexe 2 à 7 ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ces conventions.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 17 septembre 2024

ID : CP20242668

Pour extrait conforme